

**Département**  
Loire-Atlantique  
**Arrondissement**  
Saint-Nazaire  
**Canton**  
Saint-Nazaire 2

Commune de Trignac

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 22 juin 2022

**DEL\_20220622\_21**

Nombre de Conseillers  
En exercice  
De présents  
De votants

**29**  
**21**  
**28**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux juin,  
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

#### **Etaient présents :**

Claude AUFORT – Dominique MAHE-VINCE – Jean-Louis LELIEVRE –  
Véronique JULIOT – Gilles BRIAND – Laurence FREMINET  
Hervé MORICE – Emilie CORDIER (arrivée à 19h27) – Myriam LEROUX  
Sébastien WAIRY – Patricia L'ECORSIER (arrivée 18h50)  
Stanislas FONLUPT – Eric MEIGNEN – Cécile OLIVIER  
Laurence DUPONT – Yannick BEAUVAIS – Christelle POHON  
David PELON – Michel CONANEC – Aurélie LE GUNEHEC  
Alain DESMARS

Objet :

#### **Acquisition de la parcelle AX402 à A Investissements Participations**

Le Maire certifie que le  
compte rendu de cette  
délibération a été  
affichée à la porte de  
la Mairie le

**27 juin 2022**

Et que la convocation  
avait été faite le

**15 juin 2022**

#### **Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :**

- Emilie CORDIER donne pouvoir à V. JULIOT (arrivée à 19h27)
- Denis ROULAND donne pouvoir à S. WAIRY
- Patricia L'ECORSIER donne pouvoir à D. MAHE-VINCE (arrivée à 18h50)
- Stéphanie BURNEL donne pouvoir à L. DUPONT
- Benoît PICHARD donne pouvoir à C. OLIVIER
- Jessica NICOLAS donne pouvoir à L. FREMINET
- Jean-Pierre LE CROM donne pouvoir à J.L. LELIEVRE
- Françoise HAFFRAY donne pouvoir à D. PELON
- Didier NOUZILLEAU donne pouvoir à D. PELON

#### **Absentes :**

- Isabelle GUENEGO

Mme Aurélie LE GUNEHEC a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le conseil municipal est informé de la possibilité d'achat de la parcelle AX 402 d'une surface de 81 m<sup>2</sup>, située devant le musée des Oiseaux – rue Marcel Sembat, qui sera utile pour la ville dans le cadre de la construction de la future médiathèque.

La société A Investissements Participations est disposée à céder le bien à la ville aux conditions d'usage et au prix net vendeur de l'euro (1.00 €) symbolique (frais et honoraires d'actes et autres accessoires à la vente, à la charge de la Ville).

Envoyé en préfecture le 29/06/2022

Reçu en préfecture le 29/06/2022

Affiché le 29/06/2022

ID : 044-214402109-20220622-DEL\_20220622\_21-DE

**SLO**

Section cadastrale	Numéro cadastral	Surface globale	Surface cédée	Zonage PLUi	Propriétaire	Acquéreur	Coût D'acquisition
AX	402	81 m <sup>2</sup>	81 m <sup>2</sup>	UAb1	A Investissements Participations	COMMUNE TRIGNAC	Acquisition pour 1 € + frais d'acte à charge de la ville



VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,  
VU l'avis de la commission Urbanisme en date du 31 mai 2022,

Envoyé en préfecture le 29/06/2022  
Reçu en préfecture le 29/06/2022  
Affiché le 29/06/2022   
ID : 044-214402109-20220622-DEL\_20220622\_21-DE

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES EN AVOIR DELIBERE  
DECIDE**

- **Article 1** : d'autoriser le maire à prendre toutes les décisions et signer tous les documents nécessaires à la réalisation de l'acquisition par la ville de la parcelle.

Voix pour	28
Voix contre	0
Abstentions	0



Pour extrait conforme  
Le Maire  
Claude AUFORT

Transmis à M. le Sous-Préfet le :  
Envoyé en préfecture le 29/06/2022  
Reçu par M. le Sous-Préfet le :  
Retour en Mairie le :  
Affiché le 29/06/2022  
Publié ou affiché le : **SLOW**  
ID : 044-214402109-20220622-DEL\_20220622\_21-DE

Envoyé en préfecture le 29/06/2022

Reçu en préfecture le 29/06/2022

Affiché le 29/06/2022

**SLOW**

ID : 044-214402109-20220622-DEL\_20220622\_21-DE

